

*Rapport général*  
*sur l'instruction publique*  
*1826 - 1827*

---

## IV

### Collège Académique.

Ensuite des examens de promotion et des examens de séries -  
= tie qui ont eu lieu pendant l'année 1826, les Classes du -  
Collège sont actuellement composées

La 1<sup>re</sup> de 37 écoliers

La 2<sup>de</sup> de 17 "

La 3<sup>e</sup> de 23 "

La 4<sup>e</sup> de 17 "

La 5<sup>e</sup> de 19 "

On a distribué 116 prix ou accessit, à la suite des examens  
de promotion, et 7 seulement à la suite des examens de semestre,  
qui sont moins nombreux, moins importants, et pour lesquels on  
ne donne pas de prix spéciaux, mais seulement un ou deux prix  
par classes aux écoliers qui obtiennent l'approbation de tous  
les maîtres.

La Classe de langue française, géographie, histoire est  
toujours sur un pied provisoire, M<sup>r</sup> Guillaume de Felice -  
n'ayant pu en continuer les leçons, a été remplacé par M<sup>r</sup>  
Vermeil, étudiant de la 1<sup>re</sup> volée de Théologie.

L'école de langue allemande est en pleine activité, et  
conformément au mode prescrit par le nouveau règlement.  
L'installation de M<sup>r</sup> Fleckenstein, maître de cette  
école, qui avait été retardée, par différentes circonstances,  
a eu lieu au commencement de Novembre 1826. Il y a  
environ 20 élèves et nous avons lieu d'espérer que cette école  
qui a languie assez longtemps, remplira enfin le but de son institution.

L'École de Dessin continue d'offrir les résultats les plus  
satisfaisants, elle a été fréquentée dans le courant de l'année  
dernière par,

18 Étudiants.

25 Lecteurs du Collège

5 Artistes (un peintre, un architecte & 3 lithographes)

24 Artisans, Décorateurs, menuisiers, maçons, Charpentiers,  
Serruriers, fondeurs, sculpteurs, coiffeurs, Dessi-  
nateurs pour les Indiennes &c -

15 jeunes-gens de la Ville ou étrangers.

Total 87

Une exposition publique des ouvrages des élèves a eu lieu à l'époque  
des promotions du Collège Académique, et précéda la session du  
Grand Conseil. Cette exposition a inspiré un intérêt général,  
et le public qui s'y est porté avec empressement, a été satisfait  
des progrès de l'école.

On a distribué aux meilleurs élèves des prix pour la valeur de  
60 fr.

Les exercices militaires ont eu lieu, cette année,  
comme à l'ordinaire, et n'ont rien présenté qui mérite  
ici une mention spéciale. L'influence du  
réglement sur l'uniforme, du 31 Mars 1825, continue  
à se faire sentir. Les deux examens publics qui ont eu  
lieu dans le courant de l'année, ont été satisfaisants. —

Les exercices gymnastiques ont eu lieu aussi cette année  
comme à l'ordinaire, mais un petit nombre de jeunes-gens  
les ont suivis avec régularité et ont pu se présenter aux  
examens. L'école n'est fréquentée actuellement avec  
quelque régularité que par une vingtaine d'écoliers, quel-  
ques étudiants et cinq anglais.

Répétiteurs du Collège Académique.

Trois étudiants seulement se présentent l'année passée  
pour obtenir, en suite d'examen, des certificats de  
répétiteurs reconnus capables, aucun ne s'est présenté  
cette année.

## Graveau de M<sup>lle</sup> les Régents et les Maîtres du Collège Académique.

Messieurs les Régents et les Maîtres du Collège Académique ont tous obtenu l'approbation de l'Académie pour le zèle et l'exactitude qu'ils mettent dans l'exercice de leurs fonctions. Le Régent de la quatrième classe a reçu quelques conseils sur sa méthode d'enseignement, et sur les punitions qu'il est donné de lui d'infliger à ses écoliers.

Nous avons appris avec regret que M<sup>lle</sup> les Régents et les Maîtres du Collège continuent à se plaindre de la paresse des écoliers, de leur négligence à s'acquiescer des tâches qui leur sont prescrites, de l'indiscipline de quelques-uns d'entre eux et d'un défaut très-général de surveillance de la part des parents.

## V.

### Académie

#### A. Musée.

Un excellent cadre et une grande propreté continuent à se faire remarquer, la confection du catalogue général avancée. Cet établissement est toujours visité par le public avec le même empressement; il est à remarquer cependant que le nombre et l'importance des objets reçus pendant l'année qui vient de s'écouler, a été peu considérable. Mais il fera bientôt des acquisitions qui ne seront pas sûrement sans intérêt; M<sup>le</sup> le professeur Struve, auquel le Musée étoit déjà redevable de plusieurs objets importants, lui a légué à sa mort, un certain nombre d'échantillons de minéraux que l'on choisira dans sa collection.

#### B. Collection des instruments d'Astronomie.

Ces instruments qui étoient restés long-temps en dépôt chez M<sup>le</sup> le professeur Develuy, ont été placés cette année dans une petite salle située sur l'horloge de la tour du Collège.

Ce local, sans même le nom d'observatoire, est cependant assez commode pour l'usage auquel il est destiné; il sera facile de faire venir aux élèves les instruments et la manière de s'en servir.

M<sup>e</sup> le professeur Deulcy s'est donné beaucoup de peine pour les disposer aussi bien qu'ils peuvent l'être dans un local semblable, et pour les maintenir en bon état.

### Le Cours de Zoologie.

M<sup>e</sup> le professeur Chavannes donne cette année, comme les précédentes, un cours de Zoologie. Deux ou trois étudiants de philosophie et une élève ont demandé la permission de le suivre. Cette permission leur a été accordée.

### D. Professeurs.

Aucun changement n'a eu lieu cette année dans l'enseignement. Messieurs les professeurs ont donné leurs leçons avec exactitude; M<sup>e</sup> le Ministre Bridel a continué celles dont il a été chargé, en qualité de suppléant de M<sup>e</sup> le professeur Duboit; M<sup>e</sup> le Ministre Sabon celles qui lui ont été confiées dans l'auditoire de Théologie; M<sup>e</sup> Mercanton a donné les cours de chimie et de minéralogie.

L'Académie a perdu un de ses membres les plus distingués: M<sup>e</sup> Struve professeur de chimie, est mort le 29 novembre 1826; mais comme la maladie grave dont il étoit atteint depuis longtemps, l'avoit forcé de remettre ses leçons à un suppléant, sa mort n'est pas cause pour le moment d'aucun changement dans l'instruction. Le concours qui doit avoir lieu pour le remplacer, a été ouvert le 1<sup>er</sup> Mars, jusqu'au 1<sup>er</sup> Juin.

Les fonctions de la chaire de grec continuent à être remplies par M<sup>e</sup> Leresche dans l'auditoire de belles-lettres, par M<sup>e</sup> Moirand dans celui de philosophie, et par M<sup>e</sup> Dufourmet dans celui de Théologie.

Le rapport de l'année passée, fit mention d'un Annoncement que l'Académie et le Conseil académique désiraient apporter à l'organisation de cette chaire; il sembleroit convenable

-commencées, il y a peu de temps, ont pris de rapides accroissements et  
le zèle de M<sup>r</sup> de Sülthausen a été secondé par l'intérêt que  
ces institutions patriotiques ont inspiré à tous ceux qui en ont approuvé  
la fondation. Plusieurs dons ont été offerts et acceptés avec reconnaissance  
-sans, quelle qu'en fût la valeur. Des brochures perdues dans une  
bibliothèque particulière à cause de leur isolement, des livres de bibliothèque  
la plus limitée, considérés en eux mêmes, peuvent avoir un grand prix  
dans une bibliothèque ou ils sont associés à des ouvrages divers de  
genre, ou ils servent à compléter une série de documents ou des  
collections intéressantes par leur objet. Ce différend a été réglé dans  
la bibliothèque suisse, 1<sup>o</sup> tous les <sup>bons</sup> ouvrages sur la Suisse en général, ré-  
-latifs à son histoire, à son état scientifique et littéraire, à son art,  
à ses productions, &c. 2<sup>o</sup> tous les ouvrages importants qui se rappor-  
-tent plus particulièrement à l'histoire des Cantons de la Confé-  
-dération. La bibliothèque suisse est aujourd'hui composée de 1278  
volumes, et dont 989 ne sont point portés sur les catalogues qui  
-existent au moment de la fondation de cette bibliothèque.

La bibliothèque Vaudoise, destinée à offrir la réunion en lieu  
composé par ses auteurs, de la langue plus intéressante par son  
objet que par son étendue. On possède déjà cependant 690 volu-  
-mes, dont 261 ont été acquis depuis la fondation de cette bi-  
-bliothèque. On recueille aussi dans ces deux bibliothèques les  
manuscrits relatifs à la Suisse, c'est là, dans notre bibliothèque  
leur place la plus convenable, leur conservation est assurée,  
leur valeur est augmentée par leur réunion et la jouissance  
en devient aussi plus générale et plus facile. Nous savons que  
-Des personnes de ce Canton se proposent d'acquiescer à la bibli-  
-othèque vaudoise d'ouvrages qu'elles ont publiés ou d'ouvrages  
manuscrits importants, soit de la plume d'auteurs vaudois.  
La bibliothèque possède au de là d'un million de brochures  
suisse ou vaudoise qui seront placées dans les catalogues  
respectives des deux bibliothèques. On va imprimer un  
troisième supplément au Catalogue.

Le Conseil d'Etat a bien voulu accorder cette année un subside  
extraordinaire pour acheter des livres classiques remarquables par  
l'édition, ou qui manqueraient à notre collection; ces livres se  
trouvent occasionnellement en vente dans une ville ou Canton

Le subside a heureusement supplée à la modicité des revenus de la  
Caisse de la bibliothèque. d'ailleurs de quelques dépenses aus-  
-quelles il semble qu'il <sup>(serait)</sup> possible de pourvoir d'une autre manière?

On doit s'assurer en effet que l'on puisse enrichir ce dépôt  
national de tous les ouvrages importants qui existent dans cha-  
-cune des branches des sciences et de la littérature, en complétant  
les divisions qui sont les plus pauvres & en acquérant les ouvrages  
que leur prix, leur étendue ou le mode de leur publication  
met tout à fait hors de la portée des particuliers; tels sont par  
exemple les manuscrits des académies, les ouvrages d'histoire na-  
-turelle etc. — M. de Senneville le professeur Krueger a aussi légué  
par son testament ses livres à la bibliothèque cantonale.

## Cabinet de physique.

Cet établissement intéressant est en bon ordre; les réparations  
qui étoient devenues nécessaires dans les pièces voisines, et notam-  
-ment dans l'auditoire de Droit, étant achevées, les machines  
sont beaucoup mieux exposées à la poussière, et il a été facile de  
reconvenir qu'il s'est opéré à cet égard un grand changement  
dans l'établissement.

## Cabinet de chimie

Le cabinet, ainsi que la collection minéralogique destinée  
à l'étude, sont placés dans un local vaste, commode et bien  
disposé; l'air et la propreté y sont entretenus avec attention  
et l'on a soin de pourvoir ce cabinet, ainsi que celui de phy-  
-sique, de toutes les machines dont l'acquisition devient con-  
-venable par les progrès de ces sciences.

## A. Caisse des annuages.

Les comptes de cette caisse, ainsi que ceux de la bibliothèque,  
sont ~~actuellement~~ <sup>de nos derniers</sup> sous les yeux du Conseil d'Etat. Les

revenus de cette caisse sont employés à fournir aux élèves que l'Académie accorde, à la suite des examens ordinaires des votés et des examens extraordinaires sur les sujets proposés aux concours, pour exciter l'émulation des étudiants et encourager leurs travaux particuliers.

On a distribué cette année 292 fr. en primes ordinaires de votés, outre deux bibles hebdomadaires et quatre exemplaires de l'ouvrage de Paley sur les preuves évidentes du Christianisme.

On a distribué 204 fr. en primes extraordinaires de concours. Le Conseil Académique a vu avec plaisir que sur deux concours ouverts aux étudiants, quatre seulement ont été candidats et un seul en bas petit nombre. Aucune pièce n'a été présentée au concours de poésie. Deux ouvrages ont été présentés à celui d'éloquence, mais ils n'ont pas paru mériter ni le prix, ni l'accès.

## H Objets ecclésiastiques

Sept-Cardinals ont été consacrés au St. Ministère

---

Après avoir placé sous chacune des catégories prescrites pour notre rapport général, les renseignements qui nous ont paru offrir le plus d'intérêt, nous croyons devoir, cette année, consacrer encore quelques lignes à deux objets nouveaux qui ne sont pas moins dignes d'attention, savoir 1° l'éducation des sourds-muets, 2° l'ins-  
truction spéciale de quelques classes d'artisans.

1° Sourds-muets. Comme tout le monde sait, il y a plusieurs années à Yverdon, sous la direction de M. <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>Roche</sup>, un institut consacré à l'éducation de ces infirmes, et établissement dont l'objet est moral et religieux par excellence. L'enseignement est donné de manière à développer les facultés physiques et à assurer leur culture d'après notre École, ainsi qu'à tenir la main de sa

bienfaisante influence; nous avions en effet lieu de penser que dif-  
férentes communes ne formaient une ressource considérable. Et ces  
enfants privés de l'ouïe et de la parole; mais non d'intelligence  
et de sentiment, et que les soins d'une éducation bien dirigée peuvent  
tirer de la nullité à laquelle ils sont si souvent condamnés. Le  
Conseil d'Etat nous donna l'autorisation de recueillir à cet égard  
des renseignements officiels; les résultats en ont été plusieurs  
fois portés à la connaissance du public, et il serait sans doute  
superflu de les rappeler ici. Nous acquies la possibilité existante  
que le nombre des sourds-muets dans notre pays étoit plus con-  
sidérable qu'on ne le croit ordinairement et que la plupart appar-  
tenaient à des familles indigentes. Un Gouvernement éclairé,  
un Gouvernement Chrétien qui prend un vif intérêt à l'instruction  
des enfants auxquels la Providence n'a rien refusé, ne pouvoit rester  
indifférent au sort de ces infortunés qui sont aussi les enfants de  
la patrie, et qui ont de plus à faire valoir les droits du malheureux;  
aussi le Conseil d'Etat décida que, sans pouvoir prendre une délibé-  
ration générale dont les résultats seroient de mettre à la charge de  
l'Etat une dépense annuelle considérable, il venoit jusqu'à quel point  
il seroit possible d'accueillir les demandes particulières qui pourroient  
lui être adressées en faveur de sourds-muets pauvres, lorsque les com-  
munes feroient elles-mêmes pour ces infortunés les sacrifices que  
permettroient leurs circonstances pécuniaires. Nous avons communiqué  
cette décision aux Bénévoles, dans les paroisses desquels se trouvoient  
un ou plusieurs sourds-muets; nous les avons invités à voir quels  
secours on pourroit obtenir de la part des communes, des familles  
et même des personnes charitables. Nous avons le regret d'annon-  
cer que les réponses, en petit nombre il est vrai, qui nous sont  
parvenues jusqu'à présent, donnoient peu d'espoir pour l'anné-  
e-livraison du sort des malheureux sourds-muets; et si la charité  
publique et particulière n'intervient pas d'une manière plus active  
pour achever cette œuvre également patriotique et religieuse, il  
est très probable que nous aurons une autre douleur à éprouver;  
celle de voir le chef de l'Institut d'Yverdon transporter dans  
une contrée qui lui offrira non pas plus de malheureux à sou-  
lager, mais plus de moyens pour faire le bien; ses lumières,

son zèle, en un mot son établissement tout entier, qui fera tous  
jours honneur au pays où l'on saura l'accueillir et le conserver.

2. Instruction des artisans. L'utilité que peu-  
= vent avoir dans la pratique de plusieurs arts les notions élémentaires  
de l'arithmétique, de la géométrie et de la mécanique, a fait naître  
l'idée d'ouvrir en faveur des artisans, des cours publics sur ces dif-  
= férentes sciences, considérées particulièrement dans les applications  
de leur usage de leurs premiers principes. Cet enseignement, à  
la fois simple et pratique, s'est propagé en France avec une rapidité  
qui ne laisse rien à désirer. D'heureux essais ont aussi été tentés au  
= même égard, à Louvain, M<sup>r</sup> Mercurton a ouvert, l'année  
passée, un cours gratuit dans lequel il a exposé les principes du calcul  
et de la géométrie, avec leurs principales applications, ce cours com-  
= mença par ses auditeurs, on a réuni ensuite jusqu'à 32, appartenant  
principalement à la classe des maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers,  
quelques-uns des auditeurs de M<sup>r</sup> Mercurton étoient des maîtres, les  
autres étoient ouvriers ou apprentis, plusieurs lui ont témoigné une  
sincère reconnaissance et lui ont donné l'assurance qu'ils avoient pro-  
= fité de ses instructions les maîtres d'art ont déterminé M<sup>r</sup>  
Mercurton à ouvrir et tenir un nouveau cours du même genre, pour  
lequel 28 personnes se sont fait inscrire. ce cours se continuera actuel-  
= lement et s'offrira sans doute des résultats moins satisfac-  
= sans que le précédent.

M<sup>r</sup> le Ministre Vozz, principal du Collège de Moudon, donne  
actuellement dans cette ville, un cours semblable, le M<sup>r</sup> municipal  
a mis à sa disposition un charmant local dans le nouveau bâti-  
= ment du Collège. Sur le lieu et par semaine, M<sup>r</sup> le Ministre  
Vozz en consacre deux à l'arithmétique et deux à la géométrie,  
son but est de former ses auditeurs à se rendre raison de tous  
les procédés pratiques de leur état, et à en trouver de nouveaux.  
Le nombre de ses auditeurs a subi aussi dans le commence-  
= ment quelques variations, cependant ceux qui avoient témoigné  
le désir de suivre ce cours, ont été en général très-assidus et  
leur nombre a toujours été compris entre douze et vingt, de l'âge  
de 18 à 30 ans, parmi un se trouvent des menuisiers, des